



Ordre du jour de la séance du groupe de suivi informatique du registre foncier du 3 novembre 2015

Références :

Participants

Albisetti Simone, TI
Alder Marcel, VRSG, Terris
Allenspach René, TG, Terris
Berli Walter, SIX-Terravis AG
Eisenhut Claude, Eisenhut Informatik AG
Marco Rudin, TI
Häusler Stefan, BE
Ibele Patrick, Swisstopo
Keller Urs, Kellerinformatik
Rosenberg Peter, ZH
Saner Christian, Capitastra
Bütler Christian, BJ (Leitung, Protokoll)

Lieu et moment de la séance 3 novembre 2015, 13 :30-16 :00 salle de séances OFJ 63

Ordre du jour

- Adaptation de l'IPD-RF
- Sauvegarde à long terme des données du RF
- Information eCH 0131
- Identifiant personnel dans le RF
- UPREG
- Reconnaissance de SIX-Terravis SA comme plateforme procédurale
- Échéances 2016 pour le groupe de suivi

Adaptation de l'IPD-RF

- Les points ci-dessous sont à considérer comme remplis pour les produits Capitastra et Terris (contrairement à ce qui est indiqué dans l'invitation).

6.6.3	Contrôler les solutions: a-t-on vraiment mis en œuvre les buts choisis et établi les définitions nécessaires pour la version?	Groupe de suivi
6.6.4	Les cantons et la Confédération contrôlent le nouveau schéma de l'IPD-RF. Le délai pour ce faire est fixé sous 6.6.3.	Cantons, OFJ
6.6.5	Etablir un devis définitif, précisant le devis estimatif, destiné à servir de base à la commande passée aux fabricants de logiciels. Les cantons commandent la version auprès de leurs fournisseurs de manière à tenir les délais du calendrier.	Fabricants de logiciels Cantons
M3	Echéance 3: la version est définie et commandée.	

- Les échéances fixées dans le PV du 11 mai 2015 ont été vérifiées et acceptées.
- Il sera possible, dans le cadre d'une exploitation pilote, d'utiliser le modèle de données du nouvel IPD-RF dès 2017.

Sauvegarde à long terme des données du RF

- Depuis 2014, la Confédération assure la sauvegarde à long terme des données du RF (art. 23 OTRF ; RS 211.432.11).
- Informations à ce sujet :
en français : <http://www.egris.admin.ch/dam/data/egris/dokumente/Newsletter/120604egrisnewsletterfrsig.pdf>
en allemand : <http://www.egris.admin.ch/dam/data/egris/dokumente/Newsletter/120604egrisnewsletterdesig.pdf>
- Quelques cantons estiment à raison qu'il n'est pas possible d'utiliser la SuisseID dans un système cantonal. L'OFJ a donc autorisé l'utilisation des certificats de classe B. Ceux-ci sont déjà utilisés de différentes manières dans toutes les administrations cantonales. L'infrastructure est donc déjà disponible
- En réponse à une demande concrète, l'OFJ a étudié la possibilité d'une livraison directe des données et est disposé à éventuellement soutenir ce projet. Aucun budget allant au-delà de petits travaux de maintenance et d'adaptation n'a été prévu. La manière actuelle d'interagir avec le client, qui fonctionne, n'est pas affectée.
- La Confédération améliorera au moyen d'un cryptage la sécurité du système, qui fait l'objet de contrôles et est jugée suffisante.
- Les données doivent être livrées par le biais d'un mécanisme d'authentification. Concrètement, les cantons doivent présenter un certificat d'identification.

Identifiant personnel dans le RF

Dans le projet législatif « état civil et registre foncier », le Conseil fédéral propose d'utiliser le numéro AVS dans le registre foncier pour identifier les personnes de manière univoque. Il ne sera pas visible pour l'extérieur et donc, par exemple, pas imprimé sur les extraits du registre. La commission des affaires juridiques du Conseil national étudie actuellement le projet. Les prochaines échéances n'ont pas encore été fixées.

UPREG

- Une exploitation fonctionnelle du support gratuit proposé aux personnes habilitées à dresser des actes authentiques a été demandée pour 2015.

- L'OFJ définit pour fin 2015 une interface permettant de relier les registres cantonaux des personnes habilitées à dresser des actes authentiques afin de faciliter la saisie et la gestion. Il définit le format des données et consulte les cantons.
- L'OFJ est en discussion avec SDMS et le canton de Vaud. Un accord devrait bientôt être trouvé. L'interface est en train d'être définie. Les travaux devraient être finis d'ici la fin de l'année.

Reconnaissance de SIX Terravis SA comme plateforme procédurale

Le Département fédéral de justice et police a reconnu SIX Terravis SA comme plateforme de messagerie alternative pour les communications et les transactions avec les offices du registre foncier.

Séances 2016 du groupe de suivi

Un sondage Doodle a été envoyé aux participants.

Varia

-